

Nom et coordonnées de l'école :  
Ecole de Lugos  
20 rue des Ecoles  
33830 LUGOS  
Commune : LUGOS

## PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE N 2 en date du 20/03/2025

### PRÉSENTS :

- Mme Joachim (directrice)
- Mme Baleste, Mme Navarro, Mme Marimbordes, Mme Vannicatte, Mme Martin, Mme Perret et Mr Gournet (enseignants)
- Mme Laurieux (remplaçante de Mme Tostain pour ce conseil d'école)
- Mr Bertin-Guyon, Mme Ginibre, Mr Louis, Mr Teston, Mr Genot et Mr Rico Sanz (représentants des parents d'élèves)

### EXCUSÉS :

- Mme Lalanne (enseignante)
- Mme Ghomriche, Mme Verfaillie et Mme Joly (représentants des parents d'élèves)
- Mme Dufaure-Martin (Adjointe aux affaires scolaires) et Mme Tostain (Maire)

HORAIRE DE DÉBUT DE SÉANCE : 17h00

ORDRE DU JOUR :

### EDUCATION NATIONALE

#### I) Parcours de l'élève

##### a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

-Les Activités Pédagogiques Complémentaires : nous en sommes à la 3<sup>ème</sup> période. Nous renouvelons les groupes à chaque période en fonction des besoins. Certains en font toute l'année et certains enseignants s'occupent d'autres élèves que les élèves de leur classe. Cette aide a profité à tous les niveaux de la PS au CM2.

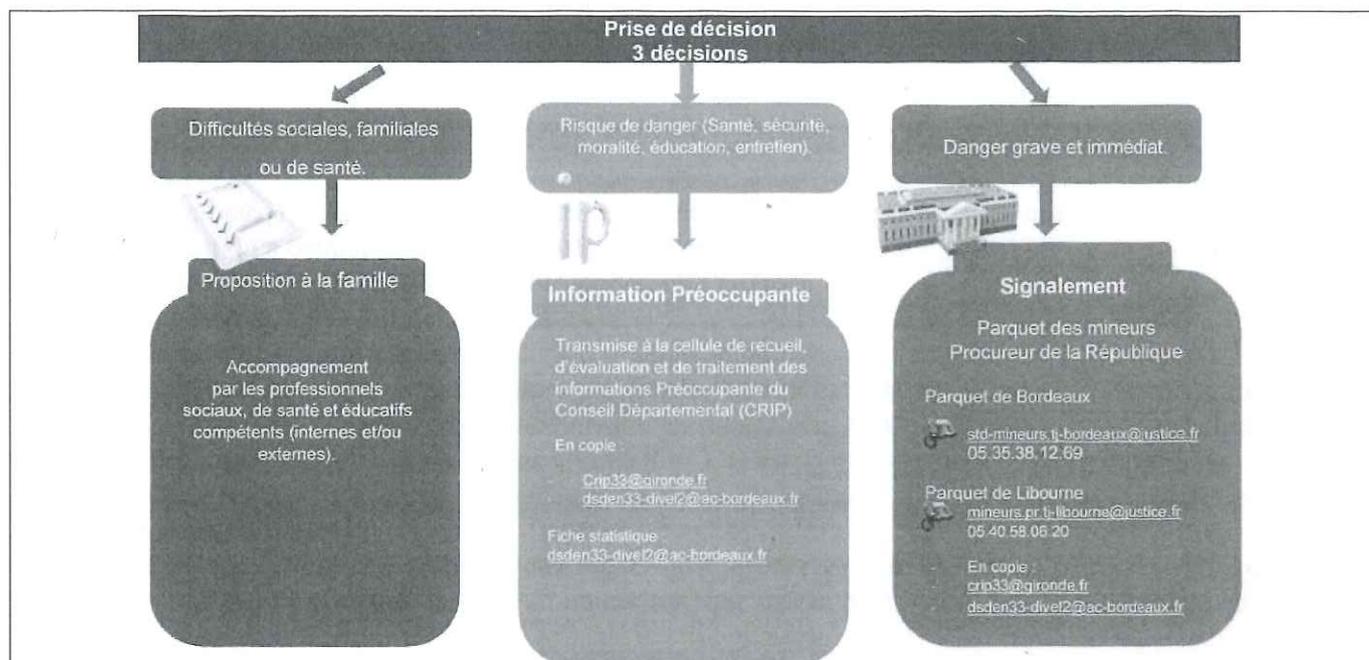
-Mr Gournet propose les « Devoirs faits » : un créneau par semaine de 45 mn tous les vendredis de 16h à 16h45. Il a été décidé de donner priorité aux élèves de CM1 et CM2 qui ont des difficultés à faire leurs devoirs à la maison.

-Stage de réussite (1<sup>ère</sup> semaine des vacances de février) : Mr Gournet et Mme Tanchoux, enseignante à Salles ont proposé 12 h de stage de remise à niveau. Il y avait 10 élèves inscrits, ce qui permet de retravailler des notions de façon différente puisque les élèves sont en petits groupes. Certains enfants/parents étaient intéressés par ce stage mais n'ont pas pu y participer car ce n'était que le matin et qu'il fallait un mode garde pour l'après-midi.

##### b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

-Prévenir quand on a connaissance de mauvais traitements sur un enfant c'est l'obligation de tous les citoyens (code pénal). En tant que fonctionnaire c'est encore plus le cas pour les enseignants dans le cadre de leur travail.

-3 situations :



## II) Projet et vie de l'école

### a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

#### ❖ Projets terminés

- Cinéma (Maternelle) : 06/12/2025
- Cinéma (CE1-CE2 et CM2) : festival les nuits magiques + intervention en classe pour un atelier sur le dessin animé
- Piscine (Cycle 2) : 19 décembre au 20 mars 2025
- Projet vélo (CM1-CM2) : 5, 12, 19, 26 novembre et 3 et 10 décembre → Les élèves ont fait des parcours pour apprendre à circuler, puis il y a eu tout un travail autour du vocabulaire technique (pédalier, dérailleur...), la vérification de son matériel... jusqu'à l'obtention du diplôme Savoir Rouler A Vélo (SRAV)
- Intervention cyberharcèlement CM1-CM2 (23/01) par 2 gendarmes de la Maison Des Familles. Ils font de la prévention avant l'entrée au collège sur l'utilisation des réseaux sociaux, la responsabilité.
- Point sur le cyberharcèlement : à la suite de l'intervention des gendarmes sur cette thématique, nous avons transmis aux parents à partir du CP un document explicatif. Sur ce document il était proposé d'aller sur un site (Pix parents) permettant de guider les parents dans le développement de compétences numériques essentielles pour mieux accompagner leurs enfants. Les parents ont un grand rôle à jouer dans la poursuite de la discussion sur ce thème avec leurs enfants.
- Harcèlement : résultats de l'auto-questionnaire (journée lutte contre harcèlement : CE2 au CM2) : bilan général plutôt satisfaisant sur le climat scolaire de l'école mais une marge d'enfants fragiles, sur lesquels il faut être vigilant au quotidien.

#### ❖ Projets en cours

- Comité de lecture (CP-CE1) : visite médiathèque (07/02) + séance de cinéma (« Maya donne-moi un titre ») 10/03 + rencontre auteure (Pascale Moisset) au Lanot (14/04)
- Projet PNR (« Les paysages pluriels ») : plusieurs sorties dans la nature à proximité de l'école (travail sur les deux types de forêt : naturelle et artificielle) entre janvier et juin.
- Vélo (CE1-CE2) : entraînements dans la cour dans un premier temps, puis objectif de faire des sorties, voire sur la journée complète en fonction des capacités des élèves.
- Conseil Municipal des Enfants (CME) : Elections du nouveau CME le 21 novembre : 8 élus parmi les CM1 et CM2.

-Cette année, les responsables des CME de Belin et Salles, dans le cadre du CTG (Contrat Territorial Global) ont réuni les CME de 4 communes pour une action commune (participation à la semaine de la parentalité qui aura lieu fin mai). Les différents CME vont travailler sur un thème commun « le

harcèlement » et chaque CME va réaliser une affiche qui sera exposée le samedi 24 mai (10h-12h et 14h-16h). Ces 4 affiches seront soumis aux votes et l’affiche gagnante sera dupliquée et affichée dans les communes.

-Autre projet : Les enfants ont choisi de réaliser une vidéo sur le thème du harcèlement. Ils doivent communiquer en classe avec leurs électeurs pour essayer de trouver des idées pour le scénario avant leur prochaine réunion en avril.

-Mercredi 9 avril : visite du sénat (ancien et nouveau CME)

➤ Piscine (Cycle 3) : mardi 13 mai au 1<sup>er</sup> juillet (9h-10h)

➤ CDC : tri des déchets (CM2) : 1 intervention en classe

#### b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

-Dans une école primaire, les liaisons entre les cycles (maternelle-CII, CII-CIII) sont plutôt faciles puisque nous enseignons tous sur le même site.

-La liaison la plus compliquée est avec le collège (CIII : CM1-CM2 et 6<sup>ème</sup>) car il est difficile de se rencontrer entre enseignants du primaire et du secondaire. Il existe les conseils Ecole-Collège (directeurs d’école du secteur, quelques enseignants volontaires du secondaire, Chef d’établissement ou adjoint du collège et Inspecteur de Education Nationale) et Conseil de CIII (les professeurs de CM1 et CM2 se réunissent au collège). –Nous avons eu une réunion en janvier et nous avons évoqué des objectifs de travail selon les observations faites au niveau des évaluations (en élémentaire et en 6<sup>ème</sup>) notamment en mathématiques de mémoriser les faits numériques (mémoriser les tables et les calculs réfléchis), en français, l’objectif est de donner (ou redonner) envie de lire (pour essayer de contrer le numérique). Un travail sur le climat scolaire fait également partie des priorités..

Le collège réfléchit à un accueil des élèves de CM2 pour une visite du collège, point essentiel de cette liaison. Et en fin d’année, les enseignants de CM2 et /ou les directeurs seront invités à se réunir au collège pour faire un point précis sur les élèves.

-Mr Rico Sanz intervient pour expliquer qu’un cross CM2/6<sup>ème</sup> était en prévision pour octobre prochain au collège (1 course fille, 1 course garçon).

### III) Fonctionnement de l’école

#### a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

-Les exercices PPMS, intrusion et incendie ont été réalisés.

-Les nouvelles sonneries ont été testées (nouveau boîtier) et elles sont bien audibles de tous : chaque alerte a un bruit différent.

#### b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

	Débit	Crédit
Début d’année		1553€
Cotisation parents		725
Achats photos parents		3267
Cotisations OCCE + assurance	351	
Achats divers (abonnements livres ou magazines, matériel arts P ou cuisine...)	628	
Achat chocolats pour vente	324	
Paiement photographe	2274	
Vente chocolats		669
Total		2637

Bénéfice (photos scolaire) : 993€

Bénéfice (vente de chocolats) : 345€

➤ Grâce à la coopérative, à la mairie et à l’AAPEL, les enseignants peuvent réaliser des projets et sorties sans avoir à demander aux parents de payer. Remerciements à la mairie et à l’AAPEL.

### c) Budgets municipaux

-Il sera voté mi-avril mais le budget pour les achats de fournitures devraient rester identique.  
-La question des sorties type « classe de neige » ou projet « voile sur 3-4 jours sans nuitée » est posée par les parents. Certains élus sont plutôt favorables pour soutenir des projets avec une certaine cohésion (voyage de quelques jours), d'autres sont favorables à des projets qui peuvent inclure plus d'enfants (projet d'intervenants en musique ou arts plastiques...). D'après Mme Laurieux (qui fait partie de la commission budget), rien n'est figé. Les enseignants peuvent faire une demande de subventions même au cours de l'année et la mairie étudiera le dossier en commission.

Les enseignants évoquent la lourdeur administrative de la préparation d'un projet de voyage avec des nuitées et la responsabilité qu'ils engagent durant ce voyage quant à la surveillance 24h/24h d'un groupe d'enfants.

### d) Travaux

-Banc de l'amitié : la mairie doit le commander.

-Point sur le poêle à granules (fumées nauséabondes derrière la classe de CM1) : Le poêle a subi des dommages lors des travaux de réfection du bâtiment donc il faut le réparer. D'autre part, l'entretien n'a pas été réalisé depuis 2 ans. Mr Genot déplore le manque de communication de la mairie sur ce point (plusieurs mails envoyés et aucun retour).

-Mr Genot fait état de la dégradation du parking en face du vieux bâtiment et les plots en bois protégeant les piétons devant l'ancien bâtiment sont cassés. Mme Laurieux explique que des travaux vont bientôt commencer au niveau du parking (construction d'un bâtiment avec des parkings autour). Elle va demander la réparation des plots.

-Certains parents sont ravis du city stade qui permet de partager un moment en famille à la sortie de l'école.

**Dates des autres conseils** : -Prochaine réunion initialement prévu le mardi 24 juin mais à la place, on a la kermesse donc le 3<sup>ème</sup> conseil d'école aura lieu le **jeudi 19 juin**.

### **Fin du conseil :**

Fin du conseil d'école : 18h10

Présidente :

Mme Joachim

Secrétaire :

Mme Martin

# Financement sorties / matériel

	Entrée	Financement	Bus	Financement
<b>Cinéma (PS-MS et MS-GS)</b>	138	AAPEL	169,25	Mairie
<b>Festival nuits magiques Cestas (CE-CE2 et CM2)</b>	180	AAPEL	307,65	
<b>Atelier initiation au dessin animé (CE1-CE2 et CM2)</b>	330	AAPEL	93 (frais de déplacement de l'intervenant)	coopérative
<b>Piscine G1 (CP-CE1 et CE1-CE2)</b>	105/ classe/ séance	Mairie	172,21/séance	Mairie
<b>Piscine G2 (CM1 et CM2)</b>	105/ classe/ séance (3780/an)	Mairie	177,05/séance	
<b>BA 120 + DGA (CM2)</b>	Gratuit		362,92	
<b>Livres rallye lecture (CM1)</b>	91	AAPEL		
<b>Livres comité de lecture (CP-CE1)</b>	77	AAPEL		
<b>Sortie cinéma (comité de lecture) (CP-CE1)</b>	80	AAPEL	90,03	Partagé entre Salles et le Lanot
<b>Sortie médiathèque (comité de lecture) (CP-CE1)</b>			180,82	Mairie

**Objet : Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire**

Chers parents,

**Le bien-être à l'école** est au cœur de notre préoccupation. Dans ce cadre, notre école est engagée dans **la lutte contre le harcèlement**. À l'occasion de la journée Non Au Harcèlement, votre enfant a bénéficié d'une séance de prévention sur cette thématique.

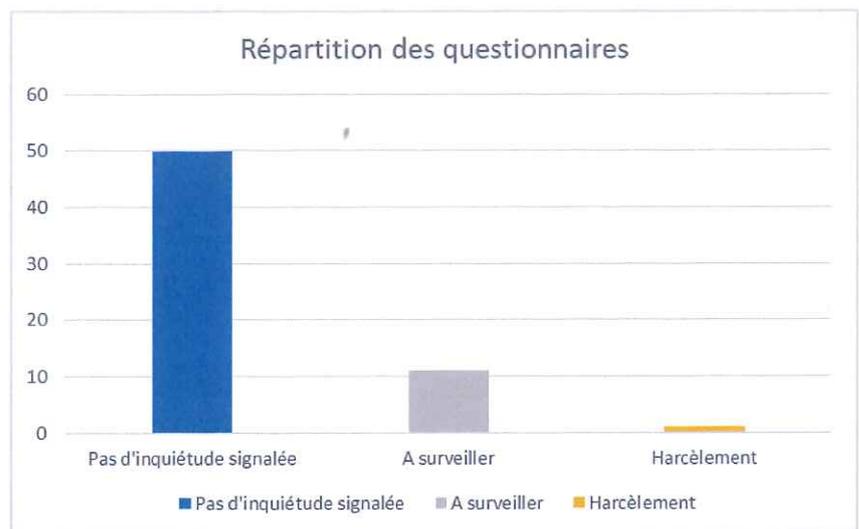
Peu après, les élèves à partir du CE2 ont passé un questionnaire d'auto-évaluation contre le harcèlement. Il était anonyme. Celui-ci visait à évaluer si les élèves étaient susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. Cette enquête doit permettre d'apprécier la qualité de vie des élèves à l'école et d'engager les actions utiles à son amélioration. Vous serez destinataires par mail de la grille d'auto-évaluation vierge telle que celle remplie par vos enfants et d'un dépliant à destination des parents.

**SYNTHESE ECOLE**

Nombre d'élèves interrogés 62

Atteintes	Nombre d'élèves	Pourcentage
Victimes de 5 atteintes ou +	8	13%
Victimes de 8 atteintes ou +	2	3%

Répartition	Nombre d'élèves	Pourcentage
Pas d'inquiétude signalée	50	81%
A surveiller	11	18%
Harcèlement	1	2%



N'hésitez pas à discuter de ce temps avec lui. Sachez par ailleurs que nous mettons tout en œuvre dans l'école pour protéger les élèves et sommes attentifs à toutes les situations. Si, au cours de cette année, votre enfant vous exprimait des obstacles à l'école, n'hésitez surtout pas à venir à la rencontre de son enseignant ou du directeur. C'est grâce à une relation de confiance réciproque que nous trouverons les réponses à ses difficultés.

Nous souhaitons par ailleurs porter à votre connaissance les 2 numéros de téléphone nationaux suivants :



Le **30 18** : numéro téléphonique dédié au signalement des cas de harcèlement et de cyberharcèlement-cyberviolences. Ce dispositif gratuit depuis tous les postes, propose écoute, conseils et orientations à tous les appelants. Le 30 18 est joignable du lundi au vendredi. (hors jours fériés).



Le **119** : Il s'agit du **numéro d'urgence à composer** lorsqu'un enfant est victime de violence ou si vous êtes témoin d'une situation de maltraitance envers un enfant. Ce numéro est gratuit et joignable 7j/7 et 24h/24.

L'équipe enseignante